

N° D'ORDRE : 2021-150

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 18

Pouvoirs : 09

Excusé : 00

Absents : 02

Qui ont pris part

à la délibération : 27

Date de convocation : 29 septembre 2021

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine pouvoir à Monsieur le Maire – M. DEDONS Fabrice pouvoir à M. QUENET – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. FONTANA Alain pouvoir à M. MARIN Michel - M. CAILLEAUX Rémi pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à Mme VIENOT Véronique - Mme SAUQUET Adeline pouvoir à M. BLANC Romain – M. DEZERAUD Philippe pouvoir à M. CALMET Pierre – M. LE PEN Jean-Ronan pouvoir à M. CLAVE Denis

Absents : Mme RASTOUIL Angélique – Mme MONTAGNY Nolwenn

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

22- PRESENTATION DES DECISIONS MUNICIPALES

D- DECISION 39-2021 – SIGNATURE DE L'AVENANT N°3 AU MAPA 2020-03 LOT N°1) : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX SIS RUE ANATOLE FRANCE

Monsieur le Maire rappelle que le lot n°1 « *Gros œuvre généraliste* » du MAPA 2020-03 a été attribué à la Société GFC Bâtiment pour l'aménagement de deux logements sociaux sis Rue Anatole France pour un montant initial de 98 627,30 € H.T. Modifié par l'avenant n°1 et n°2, le montant s'élevait à 110 440.70 € H.T.

Il précise qu'un avenant n°3 a été signé afin de permettre la réalisation de travaux supplémentaires et notamment afin d'installer une porte métallique non prévue au marché initial. Monsieur le Maire précisera que le montant total du marché s'élèvera désormais à 111 140.70 € H.T.

Après avoir apporté toute précision utile, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de prendre acte de la présentation de cette décision.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération du Conseil municipal n° 2020-21 du 15 juin 2020 ;
- VU la décision municipale 39-2021 ;

PREND ACTE

- de la présentation de la décision municipale 39-2021 « signature de l'avenant n°3 au MAPA 2020-03 lot n° 1 : travaux d'aménagement de deux logements sociaux sis rue Anatole France ».

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 8 octobre 2021, pour extrait conforme.

